

## Débitumisation des cours d'école : l'exemple de Bourg-en-Bresse

Proposé par Leslie Cobo-Morel - 28/06/2022

La Ville de Bourg-en-Bresse a souhaité intervenir sur l'ensemble de ses écoles d'ici la fin du mandat avec un objectif d'au moins 50 % de désimperméabilisation. Elle a établi une programmation tenant compte notamment des autres travaux prévus comme la rénovation énergétique des bâtiments.



### Thématique "La concertation"

*Les articles de ce Dossier n°10 ont été classés sous 3 thématiques : "L'enfant et les apprentissages", "Normes et sécurité", "La concertation".*

---

## La démarche du projet

La Ville de Bourg-en-Bresse a réalisé un suivi de la température sur différents secteurs de juin à septembre 2019. Les données ont permis de confirmer l'impact des surfaces minérales ou végétalisées et arborées sur les températures et le phénomène d'îlot de chaleur. Les cours d'écoles ont été identifiées comme ayant une tendance à la surchauffe, et, en contrepartie, un potentiel pour la végétalisation et désimperméabilisation.

La Ville a souhaité intervenir sur l'ensemble de ses écoles d'ici la fin du mandat avec un objectif d'au moins 50 % de désimperméabilisation. Elle a établi une programmation tenant compte notamment des autres travaux prévus comme la rénovation énergétique des bâtiments.

Les objectifs sont d'apporter de l'ombrage et de la végétation tout en favorisant des espaces d'épanouissement et de bien-être pour les enfants. Cela implique un changement dans la façon d'utiliser, de percevoir les cours d'école en termes d'entretien, de jeux d'où la nécessité de réaliser ce projet en concertation avec les usagers.

Celle-ci se décline en deux parties :

- la concertation interne entre tous les services de la Ville concernés par la maintenance, l'entretien et les utilisateurs des locaux
- une concertation externe avec les élèves, enseignants, personnels d'entretien et périscolaire.

## Les différentes étapes de la démarche

### Une concertation auprès de l'équipe enseignante et des élèves

Sur chaque école, il est proposé à deux classes de participer aux différentes étapes du projet. La concertation se déroule en différentes étapes :

- Sensibilisation au changement climatique et aux îlots de chaleur avec l'utilisation de différents supports : vidéo, clichés de photos réalisés avec une caméra thermique pour identifier la température des différents sols au soleil à l'ombre, album jeunesse. Ces outils sont adaptable en fonction de l'âge des enfants.
- Identification collectives des usages, contraintes et besoin de chacun
- Proposition d'aménagements concrets conciliants objectifs du projet et besoins des usagers (réalisation de « la cour idéale » en maquette)
- Présentation de l'avant-projet pour validation

Ce travail est complété par l'intervention de deux structures locales :

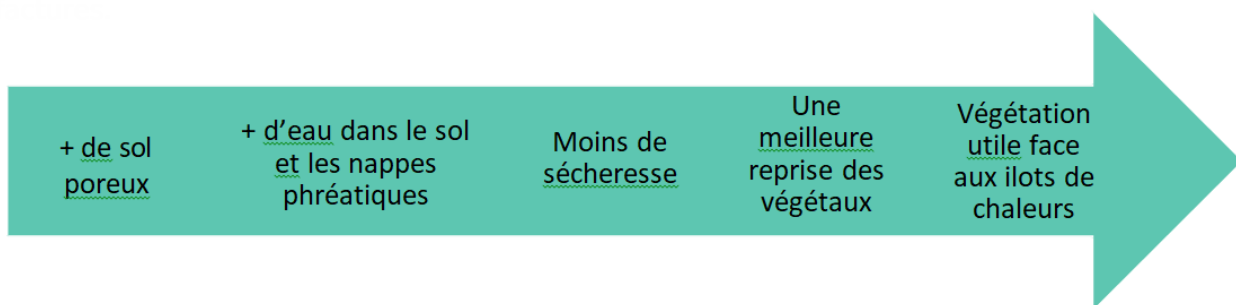
- ALTEC sur le cycle de l'eau et la perméabilité des sols autour d'expériences scientifiques
- FNE (**voir en fin d'article, la présentation des interventions de FNE**) pour comprendre la notion d'écosystème et de biodiversité avant et après les travaux de la cour.

## Une concertation technique

1. Identification de chaque service gestionnaire des contraintes et besoins de chacun
2. Propositions techniques d'aménagements conciliant objectifs du projet et besoins des usagers
3. Présentation de l'avant-projet pour validation

## Une gestion alternative des eaux pluviales

Un sol poreux est un sol plus frais, c'est pourquoi la désimperméabilisation des cours d'école est axée sur la perméabilité des sols. Le sol doit être perméable à l'eau de pluie. Une gestion alternative des eaux pluviales existe et nous cherchons à la mettre en place dès que possible dans les cours d'école. Au quotidien, il s'agit de moins d'eau dans les réseaux, donc de moins d'entretien et de grilles bouchées et au final d'une économie de gestion et donc une baisse des



---

## L'accompagnement de FNE Ain pour la désartificialisation des cours d'écoles

Ecrit par Bénédicte Gréa, chargée de mission éducation à l'environnement à FNE Ain

Depuis 2020, FNE Ain accompagne 2 écoles par an de la ville de Bourg-en-Bresse pour mieux comprendre l'impact positif de la débitumisation sur la biodiversité et le cadre de vie des élèves durant de leur scolarité.

Un module de deux interventions complémentaires a été proposé pour 2 classes par école du CP jusqu'au CM2.

Lors d'une première demi-journée, les enfants sont amenés à comprendre pourquoi la désartificialisation de leur cour d'école est programmée, pourquoi leur espace de jeu actuel va être aménagé pour être plus naturelles. Durant cette intervention, les enfants vont imaginer ce que leur cour d'école deviendra. Cette séquence est menée à travers un jeu de société.



Crédits : FNE Ain

Ils commencent par « casser » la cour, puis par la végétaliser. Grâce à de petits jeux complémentaires, les élèves comprennent comment les plantes et les animaux coloniseront petit à petit ce nouvel espace naturel.

Lors d'une seconde intervention, les écoliers sont dehors dans leur cour de récréation, ils vont prendre le temps d'observer, de déterminer et de s'émerveiller de ce qui les entoure. Une

animation axée sur la découverte de la faune et de la flore, ponctuée par de nombreuses anecdotes sur les espèces ! Elle donne ainsi l'envie de les apprécier et les protéger pour ensuite vivre tous ensemble dans cet espace du quotidien. **Lors de cette intervention, des tests de température, d'absorption et d'infiltration sont réalisés avec les élèves, pour comprendre l'impact global de la débitumisation sur notre environnement.**

Le projet poursuit son chemin avec chaque année deux nouvelles cours débitumisées par la ville de Bourg-en-Bresse avec un accompagnement semblable à celui décrit ci-dessus. Petit à petit, d'autres écoles des communes environnantes réfléchissent à reproduire cette démarche...

### **Mots clefs :**

- Accompagnement
- Aménagement du territoire
- EEDD
- Jardin
- Nature en ville
- Vie quotidienne
- Changements climatiques
- Biodiversité

### **Bio de l'auteur(e)**

Leslie Cobo-Morel est animatrice citoyenneté à la Ville de Bourg-en-Bresse.